

Il s'agit d'une convention d'utilisation du service Ethias Connect qui ne doit être complétée qu'une seule fois par le preneur d'assurance au moment de l'adhésion à ce service. Ensuite, à chaque fois qu'un nouvel accès est demandé, le preneur d'assurance doit compléter le formulaire « demande d'accès utilisateur » et le renvoyer signé à Ethias.

Comment compléter et renvoyer la convention ?

Pour une meilleure lisibilité, nous vous invitons à compléter et signer électroniquement la convention et à la renvoyer à l'adresse [ethiasconnect@ethias.be](mailto:ethiasconnect@ethias.be) (merci d'indiquer dans l'objet : « [Nom de votre organisation] – Convention Ethias Connect »).

Si vous ne pouvez pas signer le document électroniquement, vous pouvez l'imprimer et le signer manuellement.

## 1 LES PARTIES

Entre

Ethias SA\*, dont le siège social est situé voie Gisèle Halimi 10, à 4000 Liège, agissant pour son propre compte, valablement représentée par Monsieur Olivier Hanson, Head of Sales & Non Life Underwriting - Public, Non-Profit & Corporate, ci-après dénommée « Ethias ».

et

Le preneur d'assurance

Dénomination officielle de l'organisation : .....

Numéro de client et/ou numéro de police d'assurance Ethias : .....

Numéro d'Entreprise (BCE) : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Valablement représenté par Madame/Monsieur : .....

Qui exerce la fonction de : .....

Si votre organisation doit être regroupée avec d'autres entités, nous vous invitons à l'indiquer par courriel à [ethiasconnect@ethias.be](mailto:ethiasconnect@ethias.be) (pour faciliter le traitement de votre demande, indiquez la dénomination de votre organisation et la mention « Demande de regroupement » dans l'objet de votre courriel).

## 2 CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

### ARTICLE 1 - CONDITIONS D'ACCÈS

1. Le preneur d'assurance ou son représentant légal sollicite l'accès à Ethias Connect par l'envoi du formulaire « Convention Ethias Connect » dûment complété et signé. Dès la réception de ce dernier, Ethias fournira au preneur d'assurance et aux utilisateurs désignés un accès à Ethias Connect.
2. L'accès et l'utilisation du service Ethias Connect sont offerts à titre gratuit. Le preneur d'assurance prendra cependant en charge le coût de sa propre connexion internet ou de services assimilés.

Si le preneur d'assurance sollicite des développements informatiques particuliers, propres à ses besoins, Ethias SA, sera en droit, après concertation préalable, de réclamer une participation dans la prise en charge des coûts liés à ces développements et à leur maintenance.

### ARTICLE 2 - MODALITÉS D'ACCÈS

En fonction des besoins, le preneur d'assurance ou son représentant légal demandera un ou plusieurs accès et désignera nominativement les utilisateurs souhaités dans la demande.

Ethias se réserve le droit de valider la demande et d'octroyer les accès à dater du moment où le(s) formulaire(s) de demande d'accès est/sont dûment signé(s) et complété(s).

Après validation de la demande, Ethias fournit les identifiants électroniques et mots de passe nécessaires pour accéder au service et/ou les accès en qualité de MasterUser.

Si le preneur d'assurance souhaite bénéficier de la possibilité de créer et d'octroyer lui-même les accès en tant que MasterUser pour des utilisateurs de son organisation ou d'une des entités y liées, il introduira un document de demande d'accès par entité concernée en y mentionnant nominativement les utilisateurs auxquels il donnera accès et leur qualité. Il pourra ainsi demander la création, la modification et la suppression des utilisateurs et gérer leurs droits d'accès.

Chaque accès est nominatif et ne peut être divulgué de quelque manière que ce soit. Le preneur d'assurance s'engage à maintenir à jour la liste des utilisateurs, à demander la suppression des accès devenus sans objet, à émettre des nouvelles demandes d'accès pour toute mise à jour, etc.

Par ailleurs, il appartiendra au preneur d'assurance d'adresser chaque année ainsi que sur première demande d'Ethias SA, la mise à jour de ces accès. Ethias SA se réserve le droit de refuser tout accès, demande de modification ou de suppression, ou suspendre/supprimer la fonctionnalité de MasterUser lorsque ces informations ne sont pas fournies ou mises à jour par le preneur d'assurance dans un délai raisonnable. À tout moment, Ethias SA se réserve le droit de supprimer les accès en cas d'abus ou d'utilisation non conforme à la convention (notamment en ne mettant pas à jour les informations relatives aux accès ou en compromettant la sécurité des données).

Ethias SA se réserve le droit à tout moment de faire évoluer le service et d'adapter, augmenter, créer ou supprimer des fonctionnalités, voire supprimer le service sans que l'accord du preneur d'assurance ne soit requis.

Ethias Connect peut contenir des liens vers d'autres sites web publiés par des tiers, créés dans un souci de commodité visant à permettre au preneur d'assurance d'accéder aux données qu'ils contiennent. Le preneur d'assurance accepte qu'Ethias SA n'est à aucun moment tenu pour responsable que ce soit directement ou indirectement du contenu de ces sites.

### ARTICLE 3 - FONCTIONNALITÉS

Ethias Connect est un site Web sécurisé qui permet au preneur d'assurance :

- de recevoir des offres de contrat et/ou services d'assurance et d'y souscrire ;
- d'obtenir des informations et de gérer les produits d'assurance souscrits par le client et distribués par Ethias ;
- de consulter et gérer ses factures ;
- de déclarer ses sinistres, communiquer des informations nécessaires à la gestion, et de consulter le suivi de ceux-ci ;
- d'obtenir des informations et/ou des outils en matière de prévention ;
- de communiquer avec Ethias dans le cadre de la gestion de son dossier ;
- de créer, modifier ou supprimer des garanties contractuelles moyennant le respect des dispositions contractuelles et légales.

### ARTICLE 4 - RESPONSABILITÉS

Toute utilisation, création, modification ou suppression des données réalisées par le preneur d'assurance, ses préposés ou utilisateurs relève de son entière responsabilité en tant que gestionnaire de son organisation et responsable pour ses préposés et utilisateurs.

Le preneur d'assurance confirme expressément qu'Ethias ne peut être tenue pour responsable d'un quelconque dommage découlant directement ou indirectement de la mise à disposition ou de l'usage du service Ethias Connect.

### ARTICLE 5 - CONFIDENTIALITÉ

Le preneur d'assurance s'engage, sous réserve d'un accord écrit préalable d'Ethias SA ou de toute requête judiciaire, à garder secret et à ne pas divulguer les informations ou documents de quelque nature que ce soit ainsi que toute information relative aux données actuelles et futures, traitées, à s'abstenir d'en faire un usage quelconque et à prendre toutes mesures propres à empêcher une telle divulgation.

Le preneur d'assurance se porte fort du respect de ces obligations par ses préposés, utilisateurs et sous-traitants, même après que ceux-ci auront cessé leurs fonctions pour le compte du preneur d'assurance. Le preneur d'assurance s'engage à leur répercuter les obligations du présent contrat auquel il est soumis et à veiller à ce qu'ils s'y conforment à tout moment.

Chacune des parties s'engage à ne pas révéler à un tiers, les données et informations qui lui sont communiquées par l'autre partie dans le cadre de la Convention Ethias Connect à moins d'en avoir reçu de cette dernière une autorisation écrite et préalable.

Cet engagement vaut pendant la durée de la convention ainsi qu'au-delà de son terme, pendant une durée de 5 années.

## ARTICLE 6 - SÉCURITÉ

Ethias met tout en œuvre pour assurer la sécurité d'Ethias Connect.

Il est toutefois de la responsabilité du client d'assurer la sécurité des périphériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...) depuis lesquels il se connecte, ainsi que de s'assurer du bon usage des données d'authentification (mot de passe...) qui lui sont confiées.

Tout abus commis sur Ethias Connect, imputable à un défaut de sécurité du client, et nécessitant une intervention corrective d'Ethias, pourra donner lieu à un dédommagement financier à la charge du client.

## ARTICLE 7 - DURÉE

La Convention Ethias Connect entre en vigueur à la date de signature par les parties.

Le service prend court dès la validation par Ethias de la demande et ce pour une durée illimitée. Il est révocable à tout moment par chacune des parties moyennant une notification écrite envoyée minimum 3 mois avant la date anniversaire de la signature.

Le service prendra fin automatiquement après expiration de l'exécution des obligations contractuelles du dernier contrat d'assurance souscrit par le preneur d'assurance.

## ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le preneur d'assurance et chaque utilisateur d'Ethias Connect sont amenés à utiliser les logiciels, les données, les documents et très largement tout élément supportant des créations intellectuelles.

Tout ce matériel est et reste définitivement et exclusivement la propriété intellectuelle d'Ethias SA.

Le preneur d'assurance ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur les programmes, logiciels, documentation de base, données, fichiers et licences appartenant à Ethias SA.

## ARTICLE 9 - DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Le droit belge est applicable à la présente convention. Tout litige relatif à la formation, à la validité, à l'exécution, à l'interprétation ou à la résiliation de la présente convention est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux belges.

## 3 RECOMMANDATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS ETHIAS CONNECT

Quelques mesures de prévention importantes à respecter lors de l'utilisation d'Ethias Connect :

### 1. Soyez attentif à la gestion de votre mot de passe

Un bon mot de passe est un mot de passe facile à retenir pour vous, mais inconnu et impossible à deviner pour autrui (y compris vos proches). Il doit de surcroît souvent répondre à des contraintes techniques de taille et de variété des caractères évoluant avec la technologie.

Conserver le mot de passe secret est la responsabilité de son propriétaire. Il ne doit être en aucun cas partagé, ni rendu disponible à autrui (par exemple en l'écrivant sur un mémo).

Un mot de passe doit être modifié immédiatement en cas de suspicion de compromission.

Un bon mot de passe n'est jamais utilisé sur plusieurs sites ou applications. Choisissez un mot de passe strictement dédié à Ethias Connect, ou à tout le moins employé exclusivement dans votre activité professionnelle.

### 2. N'utilisez qu'un ordinateur et une connexion sécurisés pour accéder à Ethias Connect

Ne vous connectez à Ethias Connect que depuis un périphérique (ordinateur, tablette, smartphone...) sécurisé :

- système d'exploitation, navigateur et autres applications mis à jour ;
- antivirus à jour, firewall personnel activé ;
- le cas échéant, respectant au minimum toutes les consignes de sécurité de votre employeur/autorité.

En particulier, ne vous connectez pas depuis un ordinateur public (lobby d'hôtel, cybercafé), ni depuis un réseau (WiFi) public non sécurisé (aéroport, espace public, horeca...).

### 3. Ne laissez jamais votre ordinateur sans surveillance lorsque vous utilisez Ethias Connect

Veillez à verrouiller votre ordinateur si vous devez vous absenter brièvement et désirez garder votre connexion à Ethias Connect ouverte.

Lorsque vous désirez quitter Ethias Connect, nous vous conseillons de le faire en fermant la session et non en fermant votre navigateur. Un bouton spécifique intitulé « Déconnexion » est prévu à cet effet.

### 4. Attention aux tentatives de phishing !

Ethias ne vous demandera jamais de communiquer votre mot de passe (ni par email, ni par téléphone). Méfiez-vous des tentatives d'hameçonnage (phishing) vous incitant à transmettre vos données confidentielles. Lorsque vous visitez un site internet d'Ethias, prenez soin de vérifier l'adresse dans la barre supérieure de votre navigateur : elle doit commencer par ethias.be/. Dans le cas contraire, cela signifie que vous ne vous trouvez pas sur notre site.

## Protection des données personnelles

Soucieuse d'appliquer la nouvelle réglementation GDPR protégeant vos données personnelles, Ethias s'engage pleinement à respecter vos droits en la matière.

Ainsi, Ethias, en sa qualité de responsable du traitement de vos données personnelles, les rassemble pour les finalités suivantes : gestion des fichiers de la clientèle, évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres, opérations de promotion et de fidélisation, enquêtes de satisfaction, prospection et profilage, élaboration de statistiques et d'études actuarielles, exercice des recours, gestion des réclamations et des contentieux, exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur et lutte contre la fraude.

Ethias traite vos données sur les bases juridiques suivantes :

- afin de respecter toutes les obligations légales, réglementaires et administratives auxquelles elle est soumise ;
- dans le cadre de l'exécution de vos contrats ou pour prendre des mesures précontractuelles à votre demande ;
- pour des raisons qui relèvent de son intérêt légitime, au premier rang desquelles figurent :
  - la lutte contre la fraude ;
  - la connaissance de ses clients et de ses prospects, en vue de les informer de ses activités, produits et services ;
  - la bonne exécution des contrats souscrits par ses assurés ;
  - la sauvegarde de ses intérêts propres et de ceux de ses assurés.

Dans tous ces cas, Ethias veille alors à préserver un juste équilibre entre ses intérêts légitimes et le respect de votre vie privée ;

• le cas échéant, lorsqu'elle a obtenu votre consentement.

Ces données peuvent être, si nécessaire, communiquées aux catégories de destinataires suivantes :

- vos conseillers (avocats, experts, médecins-conseils, ...);
- les collaborateurs et conseillers d'Ethias ;
- les autres entités du groupe, leurs collaborateurs et conseillers ;
- les sous-traitants de quelque nature que ce soit (informatiques et autres), et partenaires commerciaux d'Ethias ;
- tous les prestataires intervenant dans le cadre de l'exécution des contrats et du règlement des sinistres ;
- les banques, les entreprises d'assurances et de réassurance, les courtiers et les bureaux de règlement ;
- les autorités et organismes publics (police, justice, sécurité sociale, ...);
- les autorités de contrôle et l'Ombudsman des assurances.

Notre charte Privacy vous fournira des informations plus détaillées sur les destinataires en question.

Ethias ne conserve vos données personnelles que pour la durée nécessaire au traitement pour lesquelles elles ont été collectées. Cela implique que les données traitées sont conservées pendant toute la durée du ou de vos contrat(s) d'assurance, du ou des sinistre(s), la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicable. La durée de conservation varie en fonction du type de données et de réglementations.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant et en obtenir la rectification au moyen d'une demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité, adressée à :

Ethias  
Data Protection Officer  
voie Gisèle Halimi 10  
4000 Liège  
privacy\_request@ethias.be

Vous pouvez vous opposer gratuitement et à tout moment à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale et/ou de marketing direct.

En outre, dans certains cas bien précis, la réglementation GDPR vous permet, de demander la limitation du traitement, d'obtenir une copie de vos données (droit de portabilité) et d'en demander l'effacement. Ce droit à l'effacement n'est toutefois pas absolu. Pour plus de détails quant à l'exercice de vos droits, nous vous renvoyons à la Charte Privacy disponible sur le site [www.ethias.be](http://www.ethias.be). Enfin, toute réclamation peut être adressée à l'

Autorité de Protection des Données  
Rue de la Presse 35  
1000 Bruxelles  
Tél. : +32 2 274 48 00  
[www.autoriteprotectiondonnees.be](http://www.autoriteprotectiondonnees.be)

En transmettant à Ethias la présente convention dûment complétée et signée, le preneur d'assurance marque expressément son accord sur les conditions générales d'utilisation de ce service qui font intégralement partie de ladite convention.

En outre, il s'engage à communiquer les conditions générales d'utilisation et les recommandations en matière de sécurité susmentionnées à l'ensemble des collaborateurs ayant accès à Ethias Connect et à s'assurer du respect de ce cadre par ces derniers.

Fait à

le

Pour le preneur d'assurance,  
date, signature et cachet